

COMPTES ANNUELS

en euros

123 MON ECOLE PARIS XV

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Bilan au 30/06/2022

28 RUE FREMICOURT

75015 PARIS

SIRET : 75246935300011

NAF : 8520Z



BILAN

Bilan Actif	Du 01/07/2021 au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Conces., brevets et dts similaires	62 191	37 956	24 235	22 317
Fonds commercial	156 528	13 889	142 639	154 417
Autres immobilisations incorp.	34 807	21 211	13 596	17 372
Avc. et acpt sur immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. tech., matériels et out. ind.	13 680	10 152	3 528	4 519
Autres immobilisations corporelles	1 068 930	652 902	416 028	457 954
Immobilisations en cours				6 488
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations M. en Equiv				
Autres participations				
Créances rattachées à des part.				
Titres Immobilisés Act. Portefeuille - TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	103 798		103 798	94 679
TOTAL (I)	1 439 933	736 109	703 825	757 745
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
MP, autres appro.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avc et Acpt versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 829		8 829	175 648
Autres	186 901		186 901	361 450
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	19 110		19 110	19 110
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	6 371		6 371	584
Charges constatées d'avance	49 914		49 914	11 776
TOTAL (II)	271 126		271 126	568 569
Frais ém. emprunts à étaler (III)				
Primes de rbsmt des oblig° (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	1 711 059	736 109	974 950	1 326 314

Bilan Passif	Du 01/07/2021	Du 01/07/2020
	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social dont versé :5000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	500	500
- Réserves sttt ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	209 951	141 749
Report à nouveau		
Résultat (bénéfice ou perte)	(180 476)	68 202
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	34 974	215 451
AUTRES FONDS PROPRES		
Pdt de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	546 949	527 904
Emprunts et dettes fi. diverses	120 016	14 918
Avc et Acpt reçus / cmm d en cours	683	
Dettes fourn. et cpt rattachés	86 010	154 917
Dettes fiscales et sociales	182 793	270 169
Dettes sur immo et cpt rattachés		
Autres dettes	3 525	142 956
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	939 976	1 110 863
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	974 950	1 326 314

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 974950.05 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de -180476.37 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon ces dispositions :

- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Le Plan Comptable Général, PCG, règlement ANC n°2014-03
- Les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07,
- Le Code de Commerce, articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements de méthodes

PCG art. 833-2/4

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Amortissement

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements des immobilisations ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Amortissements des immobilisations

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 7 ans
- Droits d'entrée et assimilés 9 et 10 ans
- Matériels et agencements 3 à 10 ans
- Matériels d'enseignement 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, si connue, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués.

Créances et dettes

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

PCG art. 833-12/1

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

État des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acq° apports virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 352		10 174
TOTAL	252 352		10 174
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	13 680		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	916 866		25 663
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	73 566		45 673
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 488		
Avances et acomptes			
TOTAL	1 010 600		71 335
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	94 679		9 797
TOTAL	94 679		9 797
TOTAL GENERAL	1 357 630		91 307

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réév. légale ou par m. équival.
	Virement	Cession		VO immo fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000		253 526	
TOTAL	9 000		253 526	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			13 680	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	(6 481)	1 541	947 469	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier	(2 223)		121 461	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 488			
Avances et acomptes				
TOTAL	(2 216)	1 541	1 082 610	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	678		103 798	
TOTAL	678		103 798	
TOTAL GENERAL	7 462	1 541	1 439 933	

État des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mont. au début de l'exercice	Aug°.	Dim°	Mont. en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	58 246	14 810		73 055
TOTAL	58 246	14 810		73 055
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	9 161	991		10 152
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	478 393	101 618	(0)	580 011
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	54 085	18 806	1	72 891
Emballages récup. et divers				
TOTAL	541 639	121 415		663 054
TOTAL GENERAL	599 885	136 224		736 109

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

État des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DÉPRÉCIATIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

État des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ^{(1) (2)}			
Autres immobilisations financières	103 798		103 798
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 829	8 829	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 975	1 975	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires	27 064	27 064	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 000	4 000	
Groupe et associés ⁽²⁾			
Débiteurs divers	153 863	153 863	
Charges constatées d'avance	49 914	49 914	
TOTAL	349 442	245 644	103 798
⁽¹⁾ Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Montant des remb. obtenus en cours d'exercice			
⁽²⁾ Dont, aux associés personnes physiques			

État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit ⁽¹⁾				
- à 1 an max. à l'origine	44 442	44 442		
- à plus d'1 an à l'origine	502 507	138 350	364 157	
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	86 010	86 010		
Personnel et comptes rattachés	73 775	73 775		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 475	92 475		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 543	16 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés ⁽²⁾	120 016	120 016		
Autres dettes	3 525	3 525		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	939 293	575 136	364 157	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de régularisation

Charges à payer PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	30/06/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 453	72 748
Dettes fiscales et sociales	102 032	93 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	125 485	166 237
Produits à recevoir PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	30/06/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		20
Autres créances	4 000	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	4 000	20
Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	30/06/2021
Charges d'exploitation	49 914	11 776
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	49 914	11 776

Fonds Commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
Droits au bail	131 528
Droits d'entrée	25 000
TOTAL	156 528

COMMENTAIRES

Les droits d'entrée sont amortis sur la durée du bail commercial initial, 9 années

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5000	1	5000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5000	1	5000